



Règlement de la GRS Lavalloise

La GRS Lavalloise est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) ; elle en suit l'organisation et les programmes.

Les cours sont encadrés par des monitrices bénévoles ayant suivi des stages dispensés par cette fédération.

Inscriptions

Les documents demandés à l'inscription pour l'obtention de la licence doivent être fournis **complets**

- dans un délai maximum de **3 semaines après l'inscription** pour les gymnastes ne bénéficiant pas de cours d'essai ;
- dans un délai maximum d'**une semaine après les cours d'essai** pour les gymnastes effectuant les deux cours d'essai.

A défaut, l'accès aux cours sera refusé pour une question d'assurance.

Une fois les deux cours d'essai effectués et le dossier d'inscription remis complet, **aucun remboursement** ne sera effectué, sauf en cas de motif médical justifié.

Assiduité - Ponctualité

- Les gymnastes doivent être présentes **10 minutes avant le début du cours**, afin de se mettre en tenue et d'installer le matériel.
- Pour le respect du travail des monitrices et du groupe, la présence des gymnastes est attendue à **tous les cours**. **Toute absence ou difficulté particulière doit être signalée aux monitrices au plus vite.**
- Sauf indication contraire signalée, les parents ou responsables légaux s'engagent à accompagner et à **reprendre leurs enfants auprès des monitrices** (monter dans la salle) et à **respecter les horaires**.

Nous déclinons toute responsabilité en dehors des horaires et en dehors des salles.

Consignes tenue :

- Tenue : bas moulant type leggings ou short, haut près du corps permettant une bonne liberté de mouvement et chaussettes ou ½ pointes. Aucun bijou.
- **Les cheveux doivent être attachés.**
- Se munir d'une gourde ou bouteille d'eau.
- Les chewing-gums sont interdits.
- Les téléphones portables doivent rester dans le sac, éteints ou en silencieux

Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol.

Déroulement des cours

- **Il est possible que des cours aient lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés, en fonction des dates de compétitions** ; dans ce cas, les monitrices vous tiendront informés en amont.
- Un praticable est installé pour les cours au gymnase F.Puech. Nous demandons aux

gymnastes et parents leur aide pour son installation et/ou rangement. Les monitrices sont là pour vous guider.

- Pour les cours encadrés par des **monitrices mineures**, un planning de présence d'un adulte responsable est mis en place. Nous remercions les parents (grands-parents, frères ou sœurs majeurs) de leur contribution à se rendre disponible.
- Afin de ne pas perturber les gymnastes, il est préférable que les parents n'assistent pas aux cours (sauf si adulte responsable du cours). Un **mini-championnat interne** en février et le **gala de fin d'année** en juin/juillet sont organisés pour permettre aux familles de découvrir le travail réalisé.
- Les gymnastes sont attendues aux cours **jusqu'à la date du gala**, même si les compétitions sont terminées.

Compétitions

La FSCF organise tous les ans des championnats régionaux répartis tout au long de la saison selon les catégories. **Le calendrier de ces compétitions vous sera communiqué par mail et sur nos réseaux sociaux dès que nous aurons les informations.**

Début novembre, il sera demandé aux parents de s'engager sur la participation ou non de leur enfant au(x) championnat(s) le concernant. Cet engagement est **définitif**.

Tout désistement sans motif justifié entraînera votre **remboursement au club des frais engagés** (frais d'inscriptions pour les régionaux / frais d'inscription, hébergement, restauration et déplacement pour les nationaux).

Pour les compétitions, un justaucorps peut être mis à disposition par le club. **Une participation financière**, correspondant à la location du justaucorps, est demandée. Son montant est compris entre 15 € et 30 €, en fonction du justaucorps attribué.

La monitrice reviendra vers vous en début de saison afin de vous communiquer les modalités de location ainsi que le montant applicable.

Les gymnastes peuvent également utiliser un justaucorps personnel, sous réserve qu'il soit conforme à la réglementation de la FSCF.

Vie associative

La GRS Lavalloise est une association loi 1901 animée **exclusivement** par des bénévoles.

Une fois par an, une assemblée générale publique est organisée.

Toute personne est la bienvenue pour contribuer à la vie associative !

Infos et actualités sur notre site: <https://grsl.sportsregions.fr/>

Facebook / Instagram / Tiktok : [grslavalloise](#)

Contact : grs.lavalloise@orange.fr